



Des perspectives pour l'économie belge caractérisées par un retour de la croissance, des créations d'emploi soutenues et une réduction des déficits publics.

Les « Perspectives économiques 2015-2020 » annoncent une reprise de la croissance de l'économie belge. Bien que relativement modeste (1,5 % en moyenne annuelle), cette croissance irait de pair avec une progression assez soutenue de l'emploi (près de 34 000 par an en moyenne). Le poids économique de l'ensemble des administrations publiques, notamment en termes d'emploi, serait en recul, ce qui contribue, avec la baisse des charges d'intérêt, à la réduction très significative du déficit public, qui s'établirait à 1,1 % du PIB à l'horizon 2020.

Redémarrage de la croissance, faiblesse de l'inflation

L'économie de la zone euro devrait renouer avec une croissance économique de l'ordre de 1,5 % en 2015 et 1,8 % en 2016. Plusieurs facteurs contribueraient à cette amélioration, notamment la forte baisse des prix du pétrole, la dépréciation de l'euro, les mesures additionnelles décidées par la BCE, le nouveau plan européen d'investissements et des politiques budgétaires moins restrictives. Par la suite (2017-2020), la croissance du PIB de la zone euro s'établirait à 1,6 % en moyenne par an. En phase avec cette amélioration conjoncturelle dans la zone euro, la croissance belge s'accélérait pour atteindre 1,2 % en 2015, 1,6 % en 2016 puis 1,7 % en 2017, avant de ralentir quelque peu (1,5 % en 2020).

Après une quasi-stabilité des prix en 2015, l'inflation mesurée par l'indice national des prix à la consommation redeviendrait supérieure à 1 % en 2016 et augmenterait ensuite légèrement pour atteindre 1,6 % en 2020 sous l'impulsion d'une inflation importée plus soutenue et de l'accélération progressive des coûts intérieurs.

L'inflation faible, et en particulier la forte baisse du prix des produits pétroliers, devrait soutenir le revenu disponible réel des particuliers en 2015. Par la suite, les créations d'emploi, qui bénéficient de la reprise ainsi que de différentes mesures, prendraient le relais de sorte que, malgré l'impact de la compression des salaires en 2015-2017 et des mesures d'assainissement budgétaire, le revenu disponible réel des particuliers croîtrait de 1,1 % en moyenne annuelle sur la période 2015-2020. Cette augmentation autoriserait une progression de la consommation privée de 1,2 % et des investissements en logements de 1,5 % en moyenne par an.

Profitant de l'embellie conjoncturelle et de l'amélioration de leur taux de rentabilité, les entreprises devraient voir leurs investissements augmenter de 2,4 % et leurs exportations de 4,0 % en moyenne annuelle sur cette même période 2015-2020. Reflet des nombreuses me-

sures d'économie planifiées à tous les niveaux de pouvoir, la croissance de la consommation publique exprimée en volume n'atteindrait que 0,7 % en moyenne par an et celle des investissements publics 0,5 %.

Le coût horaire nominal du travail dans le secteur des entreprises diminuerait de 0,1 % en 2015. Cette évolution s'explique notamment par la suppression temporaire de la liaison automatique des salaires bruts à l'indice santé et par le gel des salaires bruts avant indexation. En 2016, le coût horaire nominal du travail reculerait de 0,2 % suite au prolongement des effets du saut d'index, aux mesures relatives à la réduction du coût salarial dans le cadre du pacte de compétitivité et à la hausse des salaires bruts hors index limitée à 0,5 %. À partir de 2017, avec une croissance annuelle moyenne des salaires bruts avant indexation s'établissant à 0,9 %, le coût horaire nominal du travail progresserait de 1,9 % en moyenne par an.

Nette hausse de l'emploi total, recul de l'emploi public et dans l'industrie

Sur l'ensemble de la période 2015-2020, les créations d'emploi s'élèveraient à plus de 200 000 unités. Les effectifs pour l'ensemble des services marchands progresseraient de 228 000 unités sur cette période, malgré un net ralentissement de la progression de l'emploi titres-services. L'emploi dans l'industrie manufacturière devrait continuer à s'amenuiser (-32 000) et l'emploi dans la branche "administration publique et enseignement" serait en net repli (-14 000). Selon la définition retenue dans le cadre de la stratégie EU2020 (enquête sur les forces de travail, classe d'âge de 20 à 64 ans), le taux d'emploi passerait de 67,3 % en 2014 à 70,0 % en 2020 avec une hausse importante dans la classe 55-64 ans.

En effet, les mesures relatives aux pensions anticipées et au chômage avec complément d'entreprise soutiendraient fortement les taux d'activité dans les classes d'âge supérieures et contribueraient à l'augmentation soutenue de la population active (+148 000 unités sur la période 2015-2020). Cette année, le nombre de chômeurs serait en recul de plus de 4 000 personnes et le

taux de chômage, défini sur base des concepts administratifs, s'établirait à 12,3 %. La décrue du nombre de chômeurs devrait s'accroître entre 2016 et 2018 pour finalement atteindre 54 000 personnes sur la période 2015-2020. Le taux de chômage s'établirait à 11,1 % en 2020, soit le niveau le plus bas enregistré depuis 1991.

Déficit des finances publiques en baisse, persistance d'une dette publique élevée

La situation des finances publiques devrait s'améliorer compte tenu de la baisse des charges d'intérêt de la dette, des mesures budgétaires restrictives, des réformes décidées aux différents niveaux de pouvoir et de la reprise économique.

Le déficit de l'ensemble des administrations publiques, après avoir franchi temporairement la barre des 3 % du PIB en 2014, reviendrait à 2,7 % du PIB en 2015. Cette amélioration se poursuivrait ensuite, le déficit passant de 2,5 % du PIB en 2016 à 1,1 % en 2020. A cet horizon, l'entièreté du déficit des administrations publiques serait logée au niveau du pouvoir fédéral, le solde de financement des communautés et régions devenant très légèrement excédentaire en fin de période.

Des mesures additionnelles seraient toutefois nécessaires pour réaliser les améliorations structurelles de 0,7 % du PIB par an prévues dans le programme de stabilité et un écart de l'ordre de 1,5 % du PIB resterait à combler pour atteindre l'équilibre structurel en 2018.

La dette publique atteindrait 106,9 % du PIB en 2015 contre 106,5 % l'an dernier. Par la suite, le taux d'en-

dettement devrait se contracter mais, sans nouvelles mesures, cette décrue serait toutefois insuffisante pour repasser sous la barre des 100 % du PIB à l'horizon 2020.

Principaux indicateurs pour la Belgique (moyennes annuelles)

	2014	2015	2016	2017-2020
Croissance du PIB (en pour cent)	1.0	1.2	1.6	1.6
p.m. croissance du PIB de la zone euro	0.9	1.5	1.8	1.6
Taux d'inflation (INPC)	0.3	0.2	1.2	1.4
Emploi (variations annuelles en milliers)	17.2	25.5	36.8	34.8
Taux de chômage, définition BFP	12.4	12.3	12.1	11.1*
Solde de financement des administrations publiques (en pour cent du PIB)	-3.2	-2.7	-2.5	-1.1*
Dette publique brute (en pour cent du PIB)	106.5	106.9	106.6	101.6*

* fin de période

La publication "Perspectives économiques 2015-2020" peut être commandée, consultée et téléchargée via le site www.plan.be.

Pour plus d'informations:
Francis Bossier, 02/507.74.43, fb@plan.be
Igor Lebrun, 02/507.73.49, il@plan.be